

---

# Format des RPU

---

Source : Système d'information sur l'activité des services d'urgences – V8, InVS

## Données administratives

---

<b>CODE POSTAL</b>	Code postal de résidence du patient <ul style="list-style-type: none"><li>● Si le code postal précis est inconnu : le numéro du département suivi de 999</li><li>● Pour les patients résidants hors de France : 99 suivi du code INSEE du pays</li><li>● Si le département ou le pays de résidence est inconnu : 99 999</li></ul>
<b>COMMUNE</b>	Dénomination de la commune de résidence du patient
<b>DATE DE NAISSANCE</b>	Date de naissance du patient
<b>SEXE</b>	Sexe du patient (M / F / I pour indéterminé)

---

## Données d'admission aux urgences

---

<b>ENTREE</b>	La date et l'heure d'entrée en zone d'accueil des urgences
<b>MODE D'ENTREE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● 6 Mutation : le malade vient d'une autre unité médicale de la même entité juridique</li><li>● 7 Transfert : le malade vient d'une autre entité juridique</li><li>● 8 Domicile : le malade vient de son domicile</li></ul>
<b>PROVENANCE</b>	En cas d'entrée par mutation ou transfert <ul style="list-style-type: none"><li>● 1 En provenance d'une unité de soins de courte durée (MCO)</li><li>● 2 En provenance d'une unité de soins de suite ou de réadaptation</li><li>● 3 En provenance d'une unité de soins de longue durée</li><li>● 4 En provenance d'une unité de psychiatrie</li></ul> En cas d'entrée à partir du domicile : <ul style="list-style-type: none"><li>● 5 Prise en charge aux urgences pour des raisons organisationnelles</li><li>● 6 Hospitalisation à domicile</li><li>● 7 Structure d'hébergement médico-sociale</li><li>● 8 Prise en charge aux urgences autres que pour des raisons organisationnelles</li></ul>
<b>TRANSPORT</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● « PERSO » : par ses propres moyens (à pied, en taxi, en voiture personnelle,...)</li><li>● « AMBU » : ambulance publique ou privée</li><li>● « VSAB » : véhicule de secours et d'aide aux blessés</li><li>● « SMUR » : véhicule de Service Mobile d'Urgence et de Réanimation</li><li>● « HELI » : hélicoptère</li><li>● « FO » : force de l'ordre (police, gendarmerie)</li></ul>
<b>PRISE EN CHARGE DURANT LE TRANSPORT</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● « MED » : médicalisée</li><li>● « PARAMED » : para médicalisée</li><li>● « AUCUN » : sans prise en charge médicalisée ou para médicalisée</li></ul>

---

## Données de sortie des urgences

<b>SORTIE</b>	La date et l'heure de sortie sont celles de la sortie de la zone d'accueil et de soins des urgences.
<b>MODE DE SORTIE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● 6 Mutation : le malade est hospitalisé vers une autre unité médicale de la même entité juridique</li><li>● 7 Transfert : le malade est hospitalisé dans une autre entité juridique</li><li>● 8 Domicile : le malade retourne au domicile ou son substitut, tel une structure d'hébergement médico-social.</li><li>● 9 Décès : le malade décède aux urgences</li></ul>
<b>DESTINATION</b>	En cas de sortie par mutation ou transfert <ul style="list-style-type: none"><li>● 1 Hospitalisation dans une unité de soins de courte durée (MCO)</li><li>● 2 Hospitalisation dans une unité de soins de suite ou de réadaptation</li><li>● 3 Hospitalisation dans une unité de soins de longue durée</li><li>● 4 Hospitalisation dans une unité de psychiatrie</li></ul> En cas de sortie au domicile <ul style="list-style-type: none"><li>● 6 Retour au domicile dans le cadre d'une hospitalisation à domicile</li><li>● 7 Retour vers une structure d'hébergement médico-sociale</li></ul>
<b>ORIENTATION</b>	Précise le devenir ou les circonstances associées <i>En cas de sortie par mutation ou transfert</i> <ul style="list-style-type: none"><li>● « HDT » hospitalisation sur la demande d'un tiers</li><li>● « HO » hospitalisation d'office</li><li>● « SC » hospitalisation dans une unité de Surveillance Continue</li><li>● « SI » hospitalisation dans une unité de Soins Intensifs</li><li>● « REA » hospitalisation dans une unité de Réanimation</li><li>● « UHCD » hospitalisation dans une unité d'hospitalisation de courte durée</li><li>● « MED » hospitalisation dans une unité de Médecine hors SC, SI, REA</li><li>● « CHIR » hospitalisation dans une unité de Chirurgie hors SC, SI, REA</li><li>● « OBST » hospitalisation dans une unité d'Obstétrique hors SC, SI, REA</li></ul> <i>En cas de sortie au domicile</i> <ul style="list-style-type: none"><li>● « FUGUE » sortie du service à l'insu du personnel soignant</li><li>● « SCAM » sortie contre avis médical</li><li>● « PSA » partie sans attendre prise en charge</li><li>● « REO » réorientation directe sans soins (ex vers consultation spécialisée ou lorsque le service d'accueil administratif est fermée)</li></ul>

## Données médicales

<b>MOTIF DE RECOURS</b>	Le thésaurus des motifs de recours aux urgences est en cours d'élaboration par la SFMU dans l'attente de sa publication le renseignement de cet item n'est pas exigible.
<b>GRAVITE</b>	Code CCMU (Classification Clinique des Malades aux Urgences)
<b>DIAGNOSTIC PRINCIPAL</b>	Utilisation de la CIM10 (sauf pour les codes interdits en diagnostic principal).
<b>DIAGNOSTICS ASSOCIES</b>	Utilisation de la CIM10. Tous les codes sont utilisables pour ces diagnostics, le nombre de diagnostics associés n'est pas limité
<b>ACTES</b>	Utilisation de la CCAM. Le format doit au moins contenir les 7 premiers caractères. Les actes CCAM ne sont exigibles que si leur remontée dans le RPU n'implique pas une re-saisie sur un autre logiciel que celui déjà utilisé pour alimenter la facturation du patient